

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le mardi, 21 mai 2019 à 20h.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS.

4.1 ouverture de soumissions - Marquage de lignes longitudinales en 2019

4.2 ouverture de soumission – Rénovation des toilettes et salle de pause à l'hôtel de ville

4.3 ouverture de soumission - Installation d'un système UV à l'usine d'épuration de Gaspé

5. SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

5.3 Loisirs et culture

5.3.1 demande de fermeture et d'utilisation de rues et d'infrastructures municipales - Comité des Loisirs de L'Anse-à-Valleau

5.3.2 demande de fermeture et d'utilisation de rues et d'infrastructures municipales - Festival Musique du Bout du Monde 2019

5.4 Travaux publics

5.4.1 demande de la coop d'initiation à l'entrepreneuriat collectif

5.4.2 achat de trois pompes doseuses pour l'usine d'épuration

5.5 Services administratifs et aéroport

5.5.1 acceptation du rapport du vérificateur et du rapport financier de la Ville de Gaspé

5.5.2 comptes du mois;

5.6 Services juridiques et Greffe

5.6.1 demande de dérogation mineure - monsieur Francis Dupuis

5.6.2 demande de dérogation mineure - Me Line Desrosiers

- 5.6.3 autorisation d'activités - Festival Musique du Bout du Monde
- 5.6.4 autorisation d'activités - Festival country de Douglastown
- 5.6.5 autorisation d'activités - Festival de Petit-Cap
- 5.6.6 dépôt certificat - Tenue de registre règlement 1392-19 règlement modifiant le règlement 1366-18 décrétant une dépense d'une somme de 178 060 \$ et un emprunt d'une somme de 178 060 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de la conduite d'égout de la rue des Peupliers pour augmenter la dépense et l'emprunt de 178 060 \$ à 331 875 \$, ajouter des travaux d'aqueduc et de voirie et modifier les clauses de taxation
- 5.6.7 offre de règlement (transaction-quittance) - Dossier 110-17-000789-157
- 5.6.8 autorisation de signature - Contrat de licence - NAV Canada
- 5.6.9 entente de location - Bureau d'information touristique à la Maison des jeunes de Rivière-au-Renard
- 5.7 Direction générale**
 - 5.7.1 demande de financement Place aux Jeunes en région 2019-2020 - Carrefour Jeunesse-Emploi de la MRC de la Côte-de-Gaspé
 - 5.7.2 Aide financière - Escalé Gaspésie (Destination Gaspé) - Bureau d'information touristique de Rivière-au-Renard
 - 5.7.3 aide financière - La Maison aux Lilas de l'Anse - Projet Papilles et Papillons - An 2
 - 5.7.4 aide financière - Club nautique Jacques-Cartier de Gaspé Inc. - Étude relative au déplacement de la rampe de mise à l'eau
- 5.8 Ressources humaines**
 - 5.8.1 embauche d'une personne salariée temporaire pour occuper le poste d'opérateur-contrôleur-journalier
- 6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS**
 - 6.1 règlement délégrant le pouvoir au directeur général portant sur la réception et l'examen des plaintes suivant la Loi sur l'autorité des marchés publics
- 7. AVIS DE MOTION**
 - 7.1 décrétant une dépense d'une somme de 570 000 \$ et un emprunt de 570 000 \$ pour des travaux de réfection des conduites d'aqueduc et d'égout et de voirie dans le parc industriel des Augustines
 - 7.2 décrétant des dépenses en immobilisations (construction de parcs et d'aires de jeux) et un emprunt de _\$
 - 7.3 décrétant des dépenses en immobilisations (construction de bâtiment) et un emprunt de __\$
- 8. RAPPORT DES COMITÉS**
 - 8.1 comité consultatif d'urbanisme;
- 9. AFFAIRES NOUVELLES**

10 QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE



**Isabelle Vézina,
Greffière**